



# SPORTS COLLECTIFS

## CIRCULAIRE GENERALE DE RENTREE A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS

### LYCEES (C/J)

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b><u>Septembre</u></b> | <p>La campagne d'inscription se lance.</p> <p><b>En raison du nombre restreint d'équipes lycées (C/J) inscrites sur le territoire breton, les engagements de ces équipes sont directement attribués au niveau territorial.</b></p> <p><b>A compter de cette année, les engagements (non nominatifs) d'équipes se font via Usport.</b><br/>Un tutoriel spécifique est à disposition des utilisateurs.</p> <p><b>Merci de vérifier et si besoin, de renseigner <u>CORRECTEMENT</u> tous les champs obligatoires, notamment les adresses mails et n° de téléphones.</b></p> <p>L'affichage de certaines informations est automatisé si les données sont présentes dans Gabriel (ex : en inscrivant le nom de l'encadrant, son adresse mail et son téléphone s'afficheront automatiquement mais resteront modifiables en cas d'erreur). Ces renseignements sont essentiels pour assurer une communication efficace entre l'Ugsel et les encadrants, au-delà de celle assurée via le site internet de l'Ugsel Bretagne.</p> <p><b><u>IMPORTANT :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Apporter une attention toute particulière au niveau d'engagement des équipes : ELITE ou PROMO :       <ol style="list-style-type: none"> <li>a. <b>ELITE</b> : ouvert à tous les établissements,</li> <li>b. <b>PROMO</b> : <u>interdit</u> aux établissements ayant :           <ul style="list-style-type: none"> <li>• une section sportive déclarée MEN ou fédérale (Attention : une section sportive pour un niveau de lycée -ex : terminale- impacte tout le lycée mais pas le collège si l'établissement est un collège/lycée).</li> <li>• des élèves bénéficiant d'horaires aménagés,</li> <li>• une AS en relation avec un club (convention/partenariat),</li> <li>• réalisé une des 2 premières places au nationaux promotionnels de l'année précédente,</li> <li>• réalisé un podium en ELITE l'année précédente.</li> </ul> </li> </ol> <p>En plus du respect de ces règles, nous faisons appel à votre bon sens pour effectuer ce choix en fonction du niveau de vos joueurs(euses).</p> </li> <li>2. <b>CHAQUE PROFESSEUR DOIT VERIFIER LES CALENDRIERS POUR ETRE CERTAIN DE POUVOIR ENCADRER SES EQUIPES AVANT DE LES ENGAGER.</b></li> </ol> <p> Cette démarche ne remplace aucunement l'inscription nominative des équipes sur Usport, incontournable pour participer aux championnats et qui a pour vocation de procéder aux phases de qualifications, de générer des statistiques et des listes nominatives de participants aux différents championnats, nécessaires aux services nationaux pour le traitement des listes HNSS (Bac pro 2021 uniquement) et au versement des primes kilométriques. Ce sera une 2<sup>nde</sup> étape de fonctionnement. L'Ugsel Bretagne diffusera une information lorsqu'elle sera opérationnelle.</p> |
|-------------------------|---|

  
**Ce délai correspond au moment où le secrétariat va récupérer les données pour préparer la réunion du lendemain. Toute inscription d'équipe effectuée après ce délai ne sera pas prise en compte sauf à la doubler d'un appel téléphonique au secrétariat territorial. (02 96 21 06 30)**

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Octobre</b></p>                      | <p><b><u>Mercredi 7 OCTOBRE 2020 – 13h30 : DATE LIMITE D’ENGAGEMENT.</u></b><br/> <b>Judi 8 OCTOBRE 2020 : CSR D’ORGANISATION</b></p> <p>A l’issue de cette réunion, les calendriers de tous les tournois territoriaux lycées seront mis en ligne sur le site internet de l’Ugsel Bretagne au menu :</p> <p style="text-align: center;"><i>« Animation sportive 2° - Les Sports Collectifs - + choix du sport »</i></p>  |
| <p><b>Novembre</b><br/><b>Décembre</b></p> | <p>Dates retenues pour l’organisation des tournois de sports collectifs extérieurs (foot et rugby) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ FOOT JG/CG : 4 novembre 2020 si nécessaire – 2 ou 9 décembre 2020</li> <li>○ FOOT CJF : 16 décembre 2020 ou 3 février 2021</li> <li>○ RUGBY : 14 octobre 2020 – 2 décembre 2020 – 10 février 2021</li> </ul> <p>En fonction du nombre des engagements, la CSR pourra regrouper les équipes élite/promo pour organiser un tournoi unique sous le format promo, tout en conservant le maintien de la qualification au national en élite pour les équipes s’étant inscrites sous ce niveau.</p> <p><b><u>INSCRIPTIONS NOMINATIVES sur USPORT :</u></b></p> <p><b><u>Cette démarche est OBLIGATOIRE pour TOUTES les équipes participantes aux tournois.</u></b><br/> Chaque professeur devra donc s’inquiéter très tôt dans l’année de la remontée des élèves de son établissement sur Gabriel afin de pouvoir licencier ses joueurs(ses) via Ugselnet avant le début des tournois.</p> <p>Le délai limite d’inscription de la composition nominative des équipes est fixé aux mercredis qui suivent les tournois.</p> <p>Merci à chacun de faire le nécessaire pour respecter cette consigne et le délai.</p> |
| <p><b>Janvier</b></p>                      | <p>Dates retenues pour l’organisation des tournois de sports collectifs en salles (basket, hand, volley et futsal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ JG : 13 janvier 2021</li> <li>○ CJF : 20 janvier 2021</li> <li>○ CG : 27 janvier 2021</li> </ul> <p>En fonction du nombre des engagements, la CSR pourra regrouper les équipes élite/promo pour organiser un tournoi unique sous le format promo, tout en conservant le maintien de la qualification au national en élite pour les équipes s’étant inscrites sous ce niveau.</p> <p><b><u>INSCRIPTIONS NOMINATIVES sur USPORT :</u></b></p> <p><b><u>Cette démarche est OBLIGATOIRE pour TOUTES les équipes participantes aux tournois.</u></b><br/> Chaque professeur devra donc s’inquiéter très tôt dans l’année de la remontée des élèves de son établissement sur Gabriel afin de pouvoir licencier ses joueurs(ses) via Ugselnet avant le début des tournois.</p> <p>Le délai limite d’inscription de la composition nominative des équipes est fixé aux mercredis qui suivent les tournois.</p> <p>Merci à chacun de faire le nécessaire pour respecter cette consigne et le délai.</p>   |
| <p><b>Février</b></p>                      | <p>Les qualifications aux tournois nationaux seront mentionnées sur les résultats territoriaux ainsi que l’ordre de repêchage, s’il est connu.</p> <p>A la date limite des tournois territoriaux, le secrétariat territorial procédera aux qualifications des équipes aux tournois nationaux via Usport.</p> <p>En cas de forfait aux tournois nationaux, il faut prévenir aussitôt le SECRETARIAT TERRITORIAL et uniquement lui pour qu’il procède à un repêchage.</p>  |